

16 juillet 2010

Mémoire au
Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

De : Nicholas Newman MD FRCS
Chirurgien orthopédiste à L'Hôtel Dieu de Montréal et le CHUM depuis 25 ans
Prof agrégé de clinique Université de Montréal

'Nul n'est une île'

J'ai traité dans ma carrière plus de mille patients âgés, le plus souvent très malades et souffrants, qui avaient des fractures de hanche. Le taux de mortalité chez ces patients est de l'ordre de 30% dans l'année qui suit la fracture de la hanche. Beaucoup d'eux sont effectivement « en phase terminale », bien qu'on ne puisse que rarement les identifier comme tel au moment de la chute et fracture. Je ne crois pas avoir connu plus de trois patients qui voulaient en finir... et même eux recherchaient en réalité un soulagement, quitte à réévaluer la situation par la suite.

Il est d'ailleurs surprenant de constater l'immense volonté de vivre manifestée par la grande majorité des patients, y compris ceux souffrant de handicaps multiples. Même les patients ayant signé au préalable un testament de vie refusant des traitements extraordinaires – c'est-à-dire la réanimation et les soins intensifs – veulent vivre.

Dans 99% des cas, mes patients acceptent sans hésitation mes recommandations. Cela ne témoigne d'aucun mérite de ma part, car en fait les patients âgés et malades n'ont guère d'autre choix que de s'en remettre au médecin. Si le médecin estimait que l'euthanasie (la dysthanasie, devrais-je peut-être dire) était indiquée, le patient affaibli par la maladie aurait la plus grande difficulté à lui résister.

La loi éduque le citoyen : si la loi prescrit qu'il est bon de tuer certains patients sous certaines conditions plus ou moins bien définies, le patient, qui en est alors à son point le plus faible, a cessé d'être en état de dire son refus.

Les médecins ne sont pas des anges. Mettre l'euthanasie dans la panoplie des traitements pose un danger tant pour les malades que pour la réputation de la profession médicale.

Il vaut la peine de répéter que jamais, dans toute l'histoire de l'humanité, le soulagement des souffrances physiques des malades n'a été aussi efficace qu'à l'heure actuelle.

Si nous offrons l'euthanasie et le suicide assisté, qui ne sont réclamés que par un nombre infime de personnes, nous poserons un danger pour la vie de la grande majorité des malades qui, eux, tiennent à vivre. C'est pourquoi je dis non à l'euthanasie.